

Mode de paiement

Dernière mise à jour : 27-07-2006

Le paiement par domiciliation bancaire est un mode de paiement commode et efficace ; il vous permet de ne pas perdre du temps aux guichets et de maîtriser vos règlements. Vous vous simplifiez donc la vie et évitez les risques d'oubli. Si vous ne voulez plus de ce mode de paiement, il vous suffit d'en informer par écrit votre agence pour l'annuler.

La carte Kalpé est un système de paiement électronique par carte à puce qui permet de régler vos factures d'électricité dans tous les points de vente agréés par la BST : guichets de Senelec, agences BST, commerçants agréés. Pour plus d'informations, renseignez-vous auprès des agences de la BST.

La boîte à chèques. Elle est aujourd'hui disponible dans toutes les agences de Dakar et vous permet de ne pas perdre du temps dans les files d'attente. En effet, il vous suffit d'introduire dans cette boîte, un chèque correspondant au montant de votre facture échue auquel est joint le coupon d'encaissement. Vous pourrez récupérer votre quittance 24 heures plus tard, chez la responsable du recouvrement de l'agence.